

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 00316

Numéro SIREN : 381 711 944

Nom ou dénomination : AP INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 24107

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/09/2018

Numéro de dépôt : 2018/24107

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : AP INGENIERIE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 381 711 944

N° gestion : 1991 B 00316

AP INGENIERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 Euros

Siège social : FAREINS (01480)

Zone Artisanale de Fareins

Lieudit La Gravière

381 711 944 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

110 rue du Chat Botté - 01700 BEYNOST - Tél. 04.37.85.52.40 Fax. 04.78.55.06.57

SARL au capital de 100.000 euros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon et à la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Lyon
RCS BOURG-EN-BRESSE 398 482 448 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire FR53398482448

AP INGENIERIE

Société à responsabilité limitée au capital de 500.000 Euros

Siège social : FAREINS (01480)

Zone Artisanale de Fareins

Lieudit La Gravière

381 711 944 RCS BOURG EN BRESSE

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société à responsabilité limitée AP INGENIERIE en société par actions simplifiée

Aux Associés

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 31 juillet 2018, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Miribel, le 10 septembre 2018


ABAX Conseils
Marie-Laure VAN NGUYEN
Commissaire à la transformation

110 rue du Chat Botté - 01700 BEYNOST - Tél. 04.37.85.52.40 Fax. 04.78.55.06.57

SARL au capital de 100.000 euros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Lyon et à la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Lyon
RCS BOURG-EN-BRESSE 398 482 448 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire FR53398482448



